

PUBLIC-PRIVE : NOUVELLES REPRESENTATIONS, NOUVEAUX USAGES

Actes de la rencontre scèn'city Toulouse, 13 et 14 octobre 2009.

Organisé par le hub agence, le TNT et la ville de Toulouse.

L'émergence des technologies de l'information et de la communication a un impact non négligeable sur la représentation et la configuration des territoires, questionne les notions d'espaces public et privé, la manière dont ils sont circonscrits ainsi que la porosité entre ces deux dimensions.

Les représentations de l'espace se modifient considérablement : de quelle manière ces modifications influencent-elles la fabrique du territoire et ses usages ? Comment éviter une privatisation de l'espace public et faire en sorte, au contraire, que la ville devienne laboratoire d'expérimentation ? Comment les acteurs culturels peuvent-ils inscrire leur projet en adéquation avec leur environnement ? Conférences et ateliers viseront à analyser les glissements entre espaces privé et public, le statut des représentations publiques et privées et à définir l'invention d'un troisième lieu.

I/ Incidence des représentations du territoire dans la fabrique de la ville

En quoi l'imaginaire et la ville entretiennent une relation très privilégiée ? En quoi les nouveaux imaginaires qui se développent jouent-ils un rôle dans la constitution d'espaces identifiés, et dans quelle mesure influent-ils sur l'attractivité des territoires ? Cette première approche géographique des rapports public-privé examine la manière actuelle dont les cartographies –éléments de représentation du territoire par excellence- et les récits du territoire influencent la fabrique de ce dernier. Dans ce schéma, quels sont les rôles des acteurs publics et privés ?

- Imaginaires de la ville et politiques territoriales – Michel Lussault
- De la cartographie anamorphique à la cartographie anamorphosée – Alain Milon
- Influence des techniques d'observation sur l'imbrication des aides publiques et privées – Michel Kaluszynski
- Conclusion : Pour une théorie non représentationnelle de l'image – Michel Lussault

1. Imaginaires de la ville et politiques territoriales

Michel Lussault

Spécialiste de géographie urbaine, Michel Lussault est président de l'université de Lyon. Il travaille sur les acteurs, les représentations, les discours et la production de l'espace urbain. Ses travaux s'articulent notamment autour d'une approche des imaginaires de l'espace en actes dans les politiques territoriales, et d'une réflexion sur la dimension spatiale des actes et des acteurs sociaux.

Le géographe aborde ainsi les modalités de différenciation des territoires dans la course à l'attractivité qu'ils se livrent, précisant qu'aujourd'hui, l'imaginaire qui se crée grâce à la production de récits sur ce territoire devient le seul facteur de singularisation.

« Si on était un persan à la Montesquieu dans les projets urbains aujourd'hui, on aurait beaucoup de mal à savoir où on se trouve, différencier les villes dont on parle en termes de fonctions urbaines. Toutes les grandes villes veulent avoir un rang européen et s'appuient donc sur le même type de fonctions : industries de haute technologie, instituts universitaires et de recherche, et bien sûr la culture portée au premier plan depuis une dizaine d'années comme un des signes d'adhésion à la métropolisation. Pas de métropole sans culture : ce pari était encore loin d'être gagné il y a quinze ans. Aujourd'hui, un grand nombre de projets de cité de l'image sont en cours un peu partout en France, sûrement parce que l'image est un des éléments fascinants de notre surmodernité. Ce ne sont pas non plus les équipements scientifiques qui différencient les métropoles car elles en sont toutes dotées. Il y a là une sorte d'homogénéisation d'un champ qui serait celui de l'action urbaine, du projet urbain tel qu'il peut être énoncé et entendu.

On pourrait tout-de-même faire l'hypothèse que malgré tout, la différenciation existe : mais de quoi participe-t-elle et de quoi procède-t-elle ? Cette différenciation des situations procède essentiellement de l'image et de l'imaginaire beaucoup plus que le reste. Aujourd'hui, produire de la différenciation urbaine, c'est d'abord travailler un imaginaire spécifique et une image spécifique. Dans les métropoles, même les sociétés finissent par devenir relativement comparables, ce qui n'était pas le cas il y a une cinquantaine d'années parce que les évolutions métropolitaines et socio-économiques font qu'il y a une sorte de stabilisation sociale de ces métropoles autour d'une sorte de point de convergence qui est celle des métropoles européennes intermédiaires avec un peu partout les mêmes types de groupes sociaux. Il y a encore un peu de diversité, mais elle s'atténue au fur et à mesure que ces métropoles se sont ouvertes sur les réseaux, beaucoup plus qu'elles ne l'étaient il y a un demi-siècle où les métropoles françaises conservaient un rapport très fort à leur terroir, à la territoire démographique, ce qui n'est plus complètement le cas aujourd'hui.

Donc, ce qui ferait aujourd'hui qu'on est plus à Toulouse qu'à Lyon ou à Bordeaux, c'est l'imaginaire, ce je-ne-sais-quoi et ce presque rien qui lie des acteurs, des lieux et des valeurs.

Le philosophe Jacques Rancière disait : « *L'image est un lien entre une visibilité et une signification* », très belle définition d'une simplicité évidente, et en même temps d'une très grande portée. Une image urbaine serait donc un lien entre des acteurs, des lieux qui rendent visibles ce lien, et des valeurs et des significations. Ce n'est pas pour rien que lorsqu'on parle d'image urbaine, on s'attache à trois choses essentiellement. J'ai travaillé il y a longtemps déjà sur le lien entre image urbaine et politique de la ville, en tentant de montrer que l'image urbaine, ce sont des sortes de « vignettes » de valeurs, qui renvoient à ce que l'on retrouve sur Internet aujourd'hui, c'est-à-dire des petites notifications sur des valeurs : Toulouse c'est la solidarité, la jeunesse, la résistance, la castagne... Une image urbaine, c'est aussi des lieux, des lieux d'attachement de ces valeurs, et dans toute ville qui veut se distinguer des autres il ya une théorie (au double sens de « discours sur » et –au sens étymologique du terme- « une série de »), une théorie des lieux « emblématiques » des territoires légitimes : qu'est-ce qui fait qu'à propos de ce lieu spécifique, on puisse dire non pas « C'est à Toulouse », mais « *C'est Toulouse* ». il y a quelques lieux emblématiques qui sont des signatures du patrimoine collectif que constitue l'image. Il n'y en a pas tant que ça, et un des vrais problèmes de la

métropolisation. Bien que les métropoles aient explosées, les lieux emblématiques sont conventionnels, renvoyant à une image assez ancienne de la ville. Par exemple, très peu de villes ont comme lieux emblématiques des lieux périphériques. Il y a ici une disjonction entre les lieux emblématiques, un patrimoine d'images, et ce qu'est devenue l'organisation urbaine dans la diversité de ses ramifications, au bout des rhizomes de l'urbanisation il y a à proprement parler des choses qui ne sont pas du patrimoine, et qui ne sont pas encore insérés dans cette machine sémiotique qui vise à produire de l'image donc peut-être que l'urbanité de demain serait aussi quelque chose qui permettrait de faire en sorte que cette machine à faire du sens, que la machine collective que nous créons tous fonctionne aussi pour des lieux qui ne sont pas des lieux indexés a priori dans la liste autorisée des lieux d'images, acceptés et acceptables par le plus grand nombre. Nos cultures urbaines sont aujourd'hui très conventionnelles globalement, assez conservatrices pour ne pas dire réactionnaires car lorsqu'on fait des enquêtes sur ce qu'est une ville, beaucoup de gens parlent des choses plutôt anciennes, qui ne dénotent pas une modernité que par ailleurs on essaie de vanter. Ce qui nous place parfois dans une situation un peu schizophrènes dans la mesure où cela montre notre attachement à des lieux citadins qui sont plutôt des emblèmes d'un art de vivre, d'une urbanité ancienne, dont la date de péremption est pourtant parfois assez largement dépassée. Sans compter qu'il y a une mythification des lieux de l'urbanité ancienne alors que la vie au XVIII^{ème} siècle n'était pas aussi glorieuse que ce qu'on pourrait croire.

Donc cet imaginaire urbain est composé d'une relation entre des vignettes de valeurs, des lieux emblématiques et des récits, des histoires que l'on raconte, des récits qui se diffusent. Il y a deux générations, il y avait peu d'énonciateurs autorisés des récits identitaires, légitimes dans une ville. Le récit officiel d'une ville passait par un nombre restreint de canaux. Nous avons vécu depuis 50 ans un processus d'individualisation des sociétés contemporaines et d'actorialisation de ces individus car l'individu s'affirme de plus en plus comme la plus petite unité complexe de la société, qui s'affirme de plus en plus comme un acteur, c'est-à-dire quelqu'un qui agit, qui opère, qui crée les conditions de ses propres actes et qui assume la réalisation de ces actes. Et dans la foulée de l'actorialisation, il y a eu un processus « d'expertisation » : les acteurs se revendiquent de plus en plus comme des experts, qui sont capables d'établir une expertise de leurs propres pratiques, mais à partir de là, des conditions de possibilité de leurs propres pratiques, qui font que cette pratique est possible. Les élus ont été confrontés à la multiplication de ces expertises, qui sont pas forcément bien traitées car elles passent par des canaux et prennent des registres qui ne sont pas forcément ceux de la parole policée. De ce fait, les récits comme les pratiques deviennent innombrables. Jean-François Lyotard, autre grand philosophe, avait défini la postmodernité dans une interview en anglais, où il disait que la postmodernité était « la fin des grands récits ». Il voulait par là signifier la disparition des grands récits religieux et politiques qui avaient marqué la modernité au XX^{ème} siècle y compris, en disant qu'il n'y avait plus de grand récit explicatif. Jean-François Lyotard a été mal compris par certains qui en ont déduit la fin de la période narrative de l'histoire. Or le philosophe disait exactement le contraire ! C'est le début de l'hypernarrativité de nos sociétés: à partir du moment où il n'existe plus un grand récit de la société, alors la porte est ouverte à la multiplication et la prolifération de tous les récits situés, mais qui valent pour récit et description d'un monde possible de la pratique. Il y a désormais une infinité de petits récits qui ont vocation à couvrir l'intégralité du monde. D'ailleurs la pratique artistique aujourd'hui ne s'y est pas trompée, l'art aujourd'hui s'appuie sur cette ouverture du possible en matière de récit. De ce fait, les choses changent en matière d'image et d'imaginaire.

S'il on rajoute le fait que les techniques évoluent, que par le développement moyens informationnels et communicationnels que nous connaissons aujourd'hui, par la diversification des instruments de construction de savoir et de rapport au savoir construit, de modification de ces savoirs, les individus deviennent de plus en plus experts. Nous vivons aujourd'hui, en matière d'image et d'imaginaire, une sorte de mutation dont on n'a pas encore tiré toutes les conséquences. Nous avons donc une sorte de paysage extrêmement protéiforme d'imaginaires nombreux, au service de pratiques qui ne le sont pas moins, avec néanmoins des permanences et des stabilités surprenantes, avec des chocs d'images et d'imaginaires de plus en plus fort entre des individus engagés dans la justification de leurs actes. Car si un individu agit, il va vouloir, à un moment ou à un autre, justifier ces actes. C'est l'une des appréhensions extraordinaires de deux grands sociologues français, Luc Boltanski et Laurent Thévenot dans un livre célèbre intitulé *De la justification. Pratiques sociales du jugement*, d'avoir compris l'importance des situations de jugement, ce qu'ils appellent le retour sur l'action qu'il convient. Comment les individus justifient-ils leurs actes ? Pour Boltanski et Thévenot, cette justification des actes est tout-à-fait essentielle. »

→ **Dans ce contexte, une culture de l'urbanité serait trouver une condition pour rendre possible l'ajustement des pratiques quasiment infinies et souvent divergentes des individus. Je ne crois plus aujourd'hui à une culture de l'urbanité qui serait homogène, univoque. Il faut accepter que l'on soit juste dans un régime d'ajustements momentanés de pratiques quasiment infinies et souvent divergentes, pour ne pas dire conflictuelles. Ce qui évidemment donne à l'urbanité un tour moins spectaculaire, moins intégrateur, moins sécurisant mais qui me paraîtrait plus conforme à ce que les sciences sociales montrent aujourd'hui de la dynamique des sociétés. Un des grands acquis des sciences sociales ces vingt dernières années est qu'elles sont sorties de leur position de surplomb pour essayer de comprendre les sociétés à partir des pratiques des individus qui construisent cette société au jour le jour.**

Références

LUSSAULT M., *L'homme spatial*, Le Seuil, 2007.

LUSSAULT M. & LEVY J., *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 2003.

LUSSAULT M. PAQUOT T. & BODY-GENDROT S., *La ville et l'urbain, l'état du savoir*, La Découverte, 2000.

LUSSAULT M., « Les mondes spatiaux du web », in *Revue Urbanisme* n°357, novembre/décembre 2007

2. De la cartographie analogique à la cartographie anamorphosée : De nouvelles typologies de représentation du territoire à inventer

Alain Milon

Philosophe et professeur à l'Université Paris X, Alain Milon effectue notamment un travail de recherche sur les représentations du territoire à travers les cartes mentales et virtuelles ainsi que les cartes anamorphosées. Il expose ici les enjeux de la cartographie et revient sur le risque d'« *une aliénation de l'analogique* » (à l'instar des cartographies proposées par Google et produites par l'intermédiaire des satellites notamment) et les nouvelles typologies de représentation du

territoire à inventer. Selon lui, le passage d'une cartographie analogique à une cartographie anamorphosée est selon lui nécessaire.

Lien vers la vidéo d'Alain Milon <http://www.lehub-agence.com/site.php?rub=3&ssrub=3&id=204952>

+ d'infos :

Territoires sous influence. Opus 1 : texte d'Alain Milon

Alain Milon expose sa définition du territoire et de ses représentations potentielles : « Le territoire n'existe (...) ni comme une entité formelle, une sorte d'étendue abstraite, (il n'y a pas de territoire en général), ni par celui qui le remplit (...) mais par l'échelle (mise en perspective) qu'il met en œuvre. Le territoire ne vaut plus par la distance qui le mesure et l'étalonne, mais par le sens et la réalité qu'il donne à l'espace qu'il met en scène. Le territoire n'est pas localisable par l'espace, il n'occupe même pas un espace ; il est plutôt une réflexion qui offre à l'espace une présence ». Ainsi donc la carte est-elle principalement analogique, elle sert alors d'instrument et se transforme en aide mémoire avec des représentations graphiques bornées. Ce type de carte permet une certaine sédentarisation des individus en fixant les limites du territoire. Le risque avec ces cartes souhaitant représenter la réalité environnante est de conduire inmanquablement à une modélisation objective, une *aliénation de l'analogie* au sens où Michel Foucault l'entend concernant Don Quichotte, considérant qu'on le prend pour fou car n'ayant pas conscience de la similitude « Il prend les choses pour ce qu'elles ne sont pas, et les gens les uns pour les autres ; il croit démasquer, il impose un masque [...]. Il n'est le Différent que dans la mesure où il ne connaît pas la Différence ; il ne voit partout que ressemblances et signes de la ressemblance. » L'alternative à la carte analogique serait selon Alain Milon une carte se présentant comme une anamorphose, image symbolique du monde, interprétation d'un morceau de réalité, « entrelacs d'images ou de parties d'images qui n'en finissent pas de s'enchevêtrer les unes dans les autres ». L'enjeu est d'opposer ces deux types de cartes afin de mesurer leurs limites réciproques. « L'une comme l'autre sont des moyens de percevoir, de représenter et de concevoir le monde. Elles se font toutes les deux l'écho d'un récit du monde et agissent comme des cartes mentales pour lesquelles la surface représentée ou imaginée ne prend vie que lorsqu'une distance, aussi petite soit elle, a été parcourue. Parcourir une distance dans ce cas précis, c'est marquer un déplacement dans l'espace, mais aussi imaginer un lieu fictif. La carte ne doit rien figer au sens où le figement est définitif. ». Des deux types de cartes proposées, l'auteur choisit la carte anamorphosée car elle seule « peut mettre à jour un territoire, en plein devenir, et dévoiler une série de plissements invisibles à l'œil nu mais perceptibles à la bonne échelle. » Dans ce cadre, « plus que le résultat final, c'est le développement qui importe, plus que le produit achevé c'est le mouvement à l'origine de l'état final qui compte, la strate archéologique plus que le plan géométrique [...] le plissement Leibnizien plus que l'étendue cartésienne.[...] Chaque pli sur un autre pli, lui-même sur un autre pli, finit par ne former qu'un même plissement qui se recompose au gré de ses métamorphoses, découvrant ainsi, à chaque ondulation, des territoires nouveaux mais anciens en même temps. Cet étrange enchevêtrement accorde à la mémoire une bien singulière fonction, celle d'être à la fois un lieu de souvenir et en même temps le théâtre d'espaces immémoriaux ». Le pli rend le territoire vivant en ce sens qu'il s'oppose au tracé. « En réalité ce n'est pas la forme, matière ou éventualité combinée qui compte, mais le fait qu'elle est déterminée par le plissement qui la contient, et même si le plissement n'existe que par la forme, matière ou éventualité qui le compose il peut devenir carte territoriale qui, jamais ne saurait se réduire à un parcours. Si le plissement est carte plus que le parcours, c'est qu'il ne se repère pas selon des coordonnées, ni ne se localise ; il est plutôt une

combinaison de possibles. Le plissement, contrairement au parcours, est cartographique au sens où il agit comme un art combinatoire qui propose des combinaisons et variantes de possibles à l'infini. Le tracé du parcours, invariant par nature même s'il existe sous des aspects divers, tue en quelque sorte la carte en lui imposant une lecture unique et définitive de l'espace. »

Lien vers le dossier Ludigo « Territoires informés » publié le 13 mai 2008, note de lecture sur l'ouvrage Territoires sous influence / opus 1 : « Cartes inconnues. Approche philosophique de la cartographie » <http://www.ludigo.net/index.php?rub=4&dossier=4&focus=203888&doc=204425&fsize=3>
MILON A., *La réalité virtuelle. Avec ou sans le corps ?*, Editions Autrement, 2005

Au-delà de la poésie très grande du témoignage d'Alain Milon, on comprend ainsi en quoi toute représentation est un principe de modélisation. La représentation crée un rapport spécifique à l'immatériel, au spirituel. Cela va dans le sens qu'être quelque part et le revendiquer suppose un ensemble de clés et de contexte que l'on acquiert, qui fait que l'on est de quelque part et qu'on le revendique.

3. Influence des techniques d'observation sur l'imbrication des aides publiques et privées

Michel Kaluszynski

Michel Kaluszynski est secrétaire général du Groupe Infoterra & Spot Image au sein de la division Observation de la terre d'Astrium Services, mais se positionne également en citoyen responsable du territoire sur lequel il vit.

Est ici abordé l'impact de l'imagerie satellite sur la représentation de la terre et l'influence des nouvelles techniques d'observation sur l'imbrication des sphères publique et privée. En effet, en confiant la construction des satellites et la production des images de la terre qui en découle à une entreprise, l'espace public devient aussi le levier d'une économie privée.

De l'homme à l'espace ; de l'espace à l'homme

L'homme a toujours eu un désir de conquête et s'est fabriqué des instruments pour parcourir le territoire, la mer, le ciel, les représentations. C'est la cartographie dont parlait Alain Milon (1), qui était très analogique mais absolument nécessaire pour savoir se centrer. La terre était plate, on s'en souvient, et à la fois dans l'espace mais aussi dans le temps, c'est dans le but de vouloir tracer la route des Indes que l'on s'est mis à fabriquer des instruments de plus en plus précis. L'homme est parti de lui-même et de son espace, et est allé se positionner au dessus de sa terre bien aimée. Il s'est trouvé un promontoire à partir des satellites.

L'homme a pensé global, il s'est mis à regarder sa terre, avant de se tourner vers le local. L'homme est un artiste, un artisan, il s'est mis à inventer des instruments de plus en plus précis : chronographes, montres, lunettes, avant d'en arriver au télescope.

L'homme est donc passé du global au local, et d'une vision purement factuelle des données à sa profondeur intrinsèque. Je conteste ici l'intervention d'Alain Milon : il existe bien une profondeur dans le système de représentation analogique.

Grâce à l'image spatiale produite, on peut désormais aller aider et supporter des pays et des personnes en difficulté. La dimension temporelle est présente car l'image peut être produite presque instantanément.

Derrière l'aplat de la cartographie, il y a de la profondeur, et c'est avec des géographes et des urbanistes qu'on fait ressortir cette profondeur. Derrière le pixel, il y a de la valeur, car les instruments ne sont pas à l'image de notre vision optique personnelle, ils sont multi-spectraux, et c'est à l'aide des géographes, des urbanistes qu'on ressort de la donnée de base de l'information plus pertinente. On a dépassé la simple carte qui sert à se positionner, pour avoir des cartes qui servent à se retrouver. Aujourd'hui on produit des instruments en trois dimensions qui permettent à des urbanistes et des développeurs d'imaginer le futur en construction, et en descendant jusqu'à l'individu pour l'aider à « supporter » son positionnement dans cette ville.

Je ne ferai pas de procès à Google et je ne suis pas non plus Monsieur Google ici, mais je crois que c'est à tout utilisateur de s'approprier les conditions de ce qu'on lui offre. La technologie n'existe que parce qu'il y a des clients pour l'acheter. C'est donc aussi des savoirs et des territoires qui se rassemblent.

Public-privé

Le public et le privé : c'est la problématique géographique de services jusqu'à une problématique d'affinités. Il faut passer d'un monde où par exemple vous êtes localisés grâce à votre GPS, mais vous êtes passif, à un monde où vous devenez le promoteur de votre environnement avec les divers moyen à votre disposition. C'est-à-dire que vous êtes un acteur multiple, vous êtes différent du voisin. On crée des éléments qui travaillent sur la mobilité de l'individu et non pas sa passivité par rapport à l'environnement. Enfin par rapport à la problématique public-privé, il y a aussi des engagements citoyens.

Astrium a par exemple créé une fondation pour former les ONG (organisation non gouvernementale) à la technologie du spatial, pour les aider face au réchauffement climatique, à la déforestation, à des problèmes sociaux. La technologie n'est donc pas seulement un acte privé et commercial, c'est aussi un acte d'observation. Il y a des échelles temporelles d'observation qu'on ne peut pas reproduire avec des cartes. Cet outil satellite, même s'il est conçu par le privé, est public ! En France, les satellites ont été financés par l'Etat. Aujourd'hui malheureusement l'Etat s'est désengagé, et un opérateur privé est venu le remplacer.

L'outil que compose le GMES (Global Monitoring for Environment and Security) permet d'être non pas réactif mais proactif par rapport à un certain nombre de problèmes environnementaux.

L'autre sujet à propos du géo-positionnement est Galileo, un des moyens européens pour contrecarrer le GPS, qui est un objet militaire fourni aux civils. Or l'Europe, « institution publique », a eu besoin du privé pour développer ce système, ne serait-ce que pour créer la technologie.

« L'espace, un point de vue unique »

Lien vers le film : http://www.dailymotion.com/video/xb601a_scencity-toulouse-lespace-un-point_news

Certes le monde est fortement urbanisé, mais c'est tout de même un continuum entre la ville et la campagne. Ce film est centré sur le fait que l'homme peut s'accaparer la problématique qu'il a entre

les mains. Aujourd'hui beaucoup de thèmes sont urbains, mais ils font aussi état de l'agriculture, de la nourriture. Nous intervenons ainsi dans des pays où il existe beaucoup de carences pour tenter de créer un terre nourricière et vivrière. Avec l'aide des satellites notamment, on peut aider à coordonner et à faire avancer la bonne gestion locale, non pas à des fins industrielles et économiques pures, mais à des fins locales.

Ces problématiques de l'observation sont nos objets, elles n'appartiennent pas au privé mais à tous. Je travaille par exemple avec des agences de développement de la ville. C'est une affaire du public et du privé, des hommes et des femmes qui veulent s'impliquer dans leur environnement.

S'approprier les technologies

Par essence, le satellite n'est implanté nulle part, c'est par contre à nous de nous approprier son résultat. Ce qui est important aujourd'hui, ce n'est pas tant le satellite que ce qu'il produit.

Aujourd'hui, en association avec le Centre National d'Etudes Spatiales ou d'autres instituts nationaux, nous aidons les pays à accéder aux résultats de l'infrastructure (et non à l'infrastructure elle-même). Par cet apport de savoir dans l'utilisation des technologies satellitaires, on crée une sorte de collaboration mondiale.

Beaucoup de productions sont faites suite à la demande de la sphère publique et des aménageurs pour avoir à un temps t une image de leurs territoires et de leurs actions. L'économie privée arrive en réponse de ce que lui demande le public. Il est possible de s'approprier l'image à un temps t et de la mettre en devenir.

(1) Voir l'intervention d'Alain Milon « De la cartographie analogique à la cartographie anamorphosée ».

GMES, Global Monitoring for Environment and Security : <http://www.gmes.info/>

4. Conclusion : Pour une théorie non représentationnelle de l'image

Michel Lussault

Je fais partie des gens qui sont adeptes de la théorie non représentationnelle de l'image, qui disent que l'image ne représente rien, elle présente. Ce n'est pas une distinction de tribune, c'est important car si l'on est dans une théorie représentationnelle, on considère alors que l'image est une représentation d'un réel qui en soi ne poserait pas de problème, qui serait connu, stable, cernable. Le problème commence quand on pense que l'image représente, c'est à ce moment que l'on tombe dans la sidération. En réalité l'image présente quelque chose, elle fait exister socialement quelque chose qui doit être discutable, débatable, échangeable. Ce n'est pas évident aujourd'hui car le débat sur les images et leur capacité de présentation est sans doute assez faible.

Deuxième remarque : la carte analogique est bien sûr orientée, mais autant que le langage, or faudrait-il ne pas parler ? A partir du moment où il existe un énoncé, il y a un cadre cognitif qui s'expose à travers l'énoncé, et ce cadre est toujours lié au sujet et à sa culture. Ce qui est gênant, c'est qu'on a considéré que la carte analogique était le seul cadre possible.

Le coup de génie de la carte analogique est qu'elle crée un espace substituable : tout espace est substituable à un autre puisqu'on peut le représenter de la même manière d'un autre, c'est un formidable outil à lisser les disparités et les différenciations, à faire la synthèse de l'hétérogène. Mais

ce n'est pas le seul outil, il y en a d'autres. Paul Ricoeur disait : « *Le récit c'est la mise en intrigue, et la mise en intrigue c'est la synthèse de l'hétérogène.* » On a besoin de cela aussi ; ce qui est gênant c'est que ce caractère substituable, parce qu'on était adepte d'un paradigme représentationnel, valait pour la vie elle-même. On a oublié qu'en réalité, chaque espace de vie est insubstituable à un autre, ne serait-ce que du point de vue de ceux qui y vivent. Ce qui est gênant n'est donc pas la carte en elle-même, mais l'usage politique qu'on en a fait ensuite.

Troisième remarque : tous les exemples montrés prouvent que ce qui est intéressant n'est pas l'image en soi mais les pratiques qu'elle permet de déployer. Je ne pense pas que l'image cartographique soit achronique. Dès que l'on regarde une carte et qu'on essaie de se situer (sachant que 80% des requêtes Google sur téléphone portable sont « Où suis-je ? »), on commence déjà à créer, à produire du récit, de la séquence temporelle, car l'action est toujours séquentielle.

Toute image doit circuler dans le réseau social de la pratique. Donc si on utilise une image, même plate et intemporelle pour projeter de la séquence d'action, on est dans le séquentiel et dans la temporalisation, donc dans un récit, une transmission possible des histoires. Qui pourrait nier que les cartes, les portulans que nous avons vus sont à l'origine de romans, de films, de jeux vidéos aujourd'hui, etc. Tout cela pour dire que toute image produit une histoire. Une image qui ne circule pas dans le réseau social de la pratique n'est pas une image !

Le côté artistique de l'image ? Il vient en surcroît, c'est comme la guérison en psychanalyse, c'est quelque chose qui n'est pas forcément nécessaire pour y croire. Il y a des images qui recherchent le beau, d'autres qui ne le recherchent pas et peuvent toutefois l'atteindre. Dans une image, il y a toujours un producteur et au moins un récepteur. Le producteur va charger l'image de quelque chose que le récepteur ne va d'ailleurs pas nécessairement trouver. L'art contemporain joue du brouillage entre l'esthétique et le fonctionnel. L'interprétation est un champ ouvert.

II/ La ville « pervasive » :

Privatisation de l'espace public ou invention d'un troisième lieu ?

Le territoire est devenu communicant du fait de l'immixtion des technologies de l'information et de la communication, et notamment des médias localisés (qui permettent la géolocalisation de l'information, c'est-à-dire le rattachement d'une information à un lieu spécifique). L'espace public n'est donc plus l'apanage de la communication politique : acteurs privés y interviennent de plus en plus.

En quoi l'immixtion de la sphère privée dans la sphère publique et la confusion grandissante entre ces deux espaces conduisent-elles à l'émergence potentielle d'un tiers espace ?

- TIC, espace public, espace intermédiaire – Bernard Miège
- Quelle intervention des acteurs privés dans la sphère publique ? – Dominique Faure et Edouard Forzy
- La ville ubiquitaire : Nouveaux modes de gestion des données et nouvelles gouvernances – Ho In Jeon
- Conclusion : Saisir ce qui fait société – Marc Le Glatin

1. TIC, espace public, espace intermédiaire

Bernard Miège

Professeur émérite de sciences de l'information et de la communication, Bernard Miège oriente en particulier ses recherches sur les industries culturelles, ainsi que sur la nature et le rôle de la communication dans l'espace public. Il travaille sur la façon dont la communication, au-delà de la dichotomie espace privé/espace public, est en train de créer des espaces intermédiaires.

Bernard Miège distingue ainsi l'espace public qui serait un espace politique de média, d'un espace de médiation, espace social ou fragmenté, cette dissociation tendant à ouvrir le chemin vers un tiers espace.

Lien vers la vidéo de Bernard Miège. http://www.dailymotion.com/video/xb6wfv_scencity-toulouse-espace-public-et_news

Bernard Miège décrit le fait que peu d'espaces de dialogue peuvent réellement prétendre à un statut d'espace public, mais l'espace de médiation sociétal est un espace qui permet à bien des acteurs totalement différents d'intervenir et d'être acteurs d'un territoire. Sa proposition est intéressante car elle sous-tend que les acteurs privés et les entreprises en particulier ont un rôle à jouer, une action dans cette sphère sociétale.

Références

MIEGE B, *L'espace public contemporain* (à paraître)

MIEGE B, *La société conquise par la communication – Tome 3 Les TIC : entre innovation technologique et ancrage social*, Presses Universitaires de Grenoble, 2007.

MIEGE B, *L'information-communication, objet de connaissance*, de Boeck, 2004.

2. Quelle intervention des acteurs privés dans la sphère publique ?

Dominique Faure et Edouard Forzy

Si, comparativement aux Etats-Unis, les entreprises françaises ne sont pas très impliquées dans la sphère publique, elles s'y immiscent de plus en plus, par le biais du partenariat et du mécénat, travaillant ainsi tant leur image externe que leur cohésion interne. En outre, les entreprises se constituent parfois en interlocuteurs privilégiés de la puissance publique du fait de leur expertise dans un secteur donné. Ces deux pistes d'implication de l'acteur privé dans l'espace public sont ici explorées.

Le mécénat culturel

Dominique Faure

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse est ici représentée par Dominique Faure, en charge du mécénat. En tant qu'établissement public administratif, le travail de la CCI est un travail de conseil et de représentation, qui a par exemple permis la création de l'aéroport de Toulouse Blagnac. La CCI est clairement un acteur intervenant dans l'espace public, qui de plus s'investit dans le secteur culture en mécénant structures et événements culturels.

L'entreprise, ce sont des hommes et des femmes qui ont décidé de prêter (sous forme d'actions) à un porteur de projet. Derrière, cette entreprise a pour but de se développer, de durer et d'être pérenne. Quelle différence y a-t-il entre une entreprise de dix salariés qui est allée chercher des partenaires, et qui équilibre juste ses résultats et une association qui ne bénéficie pas de fonds publics, qui est allée chercher des partenaires, sur un projet ? Il y a bien sûr une dichotomie entre le public et le privé, mais la frontière public-privé n'est pas si imperméable, les deux mondes sont étroitement liés.

L'une des préoccupations principales d'un chef d'entreprise est de créer du lien entre ses salariés, faire adhérer les salariés au projet d'entreprise. Quoi de mieux que la sport ou la culture pour faire sens dans l'entreprise et créer du liant entre les salariés ? Investir le champ du culturel donne donc du sens à une entreprise. Pour que le mécénat ait lieu, il faut créer une vraie rencontre émotionnelle entre la structure culturelle, un artiste et l'entreprise. Pour que cette rencontre advienne, il faut créer du sens pour les eux parties et que chacune s'épanouisse dans le projet.

La conviction de la CCI est que c'est dans le rôle du chef d'entreprise de s'ancrer dans le territoire, d'exister socialement sur le territoire, au bénéfices de ses salariés et du territoire.

Prenons pour exemple le Club des entrepreneurs qui, dans l'élan de Toulouse 2013 (candidature au titre de Capitale Européenne de la culture), a rassemblé 250 entreprises pour porter ce projet. Quel intérêt marchand ? Aucun. Cet élan n'est pas retombé à l'issue du résultat (négatif). Ces chefs d'entreprise ont souhaité s'ancrer sur le territoire et non seulement dans le champ culturel, dans le champ de la diversité, l'aménagement urbain durable, et l'innovation.

Personnellement, je déplore que, historiquement en France, le champ du culturel soit public. Si une entreprise veut être citoyenne, elle doit aussi contribuer au développement de son territoire par des artistes locaux qui rayonnent.

Aujourd'hui, on n'est pas sur « je donne de l'argent, j'ai bonne conscience, je défiscalise ». C'est à la demande des collectivités que le club des entreprises partenaires a élargi ses champs d'action de la culture sur l'innovation... Une entreprise deviendrait alors espace d'expérimentation, de coproduction.

La Méléé numérique, interlocuteur privilégié de la collectivité

Edouard Forzy

Président de la Méléé numérique, Edouard Forzy est un acteur spontané de la question de la représentativité des acteurs privés dans l'espace public. La Méléé numérique représente 350 entreprises dans l'agglomération, son travail est de contribuer au développement de l'économie numérique sur le territoire et d'informer sur les technologies de l'information et de la communication, et enfin de mettre en lien acteurs publics et acteurs privés. Les services rendus par la Méléé ne sont pas initialement commandés par les pouvoirs publics, mais l'association représente aujourd'hui un opérateur de transition nécessaire pour la ville sur les questions relatives au numérique.

Plus qu'un groupement d'entreprises, la Méléé est un porteur d'un projet de progrès pour des acteurs sur un territoire. L'objectif est de promouvoir les technologies numériques et surtout leurs usages. Aujourd'hui, tout le monde utilise ces outils, ce qui permet de brasser un ensemble d'acteurs.

Peu importe la couleur politique, l'important est de trouver des interlocuteurs, le but étant d'avoir des pouvoirs publics capables de comprendre l'intérêt des TIC et de leur impact sur la société actuelle.

Quels sont les facteurs clés de succès ? Il y a cette notion d'expertise, prégnante pour devenir un acteur légitime sur le territoire ainsi que l'échange d'expérience. En quoi l'innovation et les usages ont un apport majeur dans le développement de nos sociétés ? Comment faire comprendre cela aux acteurs publics ? La Méléé se voit comme acteur complémentaire de l'action publique. Du côté des acteurs publics, il y a une évolution très importante, de se tourner de plus en plus vers des groupements représentatifs.

→ Il semble donc y avoir quelque chose à inventer autour des pôles de compétences que créent ces groupements mobiles, un projet différent de la manière dont par exemple les entreprises américaines sont impliquées dans la société, parfois au détriment des services tels que la santé, l'éducation ou la culture. Ce qui ne s'opposerait en aucun cas l'action de l'Etat et des collectivités.

Il faudrait ainsi que les entreprises changent de prisme par rapport au mécénat et créent un projet à la française, en évitant de reproduire l'Admical créé par Jacques Rigaud qui existe depuis 20 ans et ne fait pas vraiment modèle pour le mécénat.

3. La ville ubiquitaire : nouveaux modes de gestion des données et nouvelles gouvernances.

Ho-In Jeon

Ho-In Jeon est mathématicien, professeur à l'Université de Kiung Won, en charge de la création de l'architecture informatique de la ville de U-Songdo en Corée du Sud. U-Songdo est une ville d'un genre totalement nouveau. Construite *ex nihilo* sur un polder, c'est une ville dite « ubiquitaire » dans la mesure où le territoire comme les individus possèdent des capteurs reliés en permanence à un ordinateur central, le U-media Center, qui gère cet ensemble de données et contrôle l'ensemble des services de la ville. Pensée pour accueillir 500 000 habitants, U-Songdo est actuellement en construction et ouvrira ses portes en 2014.

L'architecture informatique de la ville, devient aussi importante que son, architecture politique. La frontière public-privé disparaît au profit de la santé, de la sécurité et du « bien-être » des individus. Se pose alors de manière cruciale la question de la gouvernance d'un tel territoire.

Vidéo de U-Songdo : http://www.dailymotion.com/video/xb6vo8_scencity-toulouse-usongdo-premiere_news

Références :

Site internet de la ville de U-Songdo : <http://www.new-songdocity.co.kr/> + <http://www.songdo.com/>
Lien vers la vidéo Dailymotion : U-Songdo city : la ville du 3^{ème} millénaire :
http://www.dailymotion.com/video/x3czsq_songdo-ucity-la-ville-du-3eme-mille

4. Conclusion : Saisir ce qui fait société

Marc Le Glatin

Je ne suis pas sûr que « chercher l'*urbanité* de demain » soit la question qu'il faille se poser. Le véritable enjeu est de chercher à réfléchir sur ce que sera la *société* de demain, ce qui n'est pas du tout la même chose. Cette manière de placer l'*urbanité* au centre de tout désormais me paraît presque suspecte. La ville a une histoire, elle a des habitants, une vie, alors que l'*urbanité*, l'*urbain* est une notion beaucoup plus conceptuelle. Pour prendre un exemple, il y a une culture qui est née dans le Bronx au milieu des années 1970, la culture hip-hop, qui est née dans des conditions sociales, avec une mémoire de l'esclavage, avec des origines sociales et anthropologiques bien précises, et aujourd'hui, lorsque l'institution française veut raisonner sur le problème de la culture hip-hop, on l'appelle « culture urbaine ». C'est un cache-sexe surprenant, sous prétexte que l'on n'ose pas en parler en la rattachant à toutes les strates qu'elles véhiculent ! C'est une vision managériale de la culture hip-hop, et que l'on retrouve à plusieurs endroits.

Je voudrais rebondir sur les interventions précédentes (*voir l'article « La ville pervasive »*) : cette vision managériale prend un ascendant inquiétant. Quoique l'on dise, il n'y a pas de démocratie sans *demos* (le pouvoir), et cette manière de confier à des groupes restreints –fussent-ils très créatifs- le soin, par un travail d'expertise, de prévoir ce que doit être le profil de la ville de demain, quitte à le faire ratifier ensuite par une participation citoyenne et des avais officiels, est une tendance qui me paraît un peu dangereuse.

Ce qui m'inquiète dans les propos de Bernard Miège (*voir l'article « TIC, espace public et espaces intermédiaires »*) –y compris dans son allocution sur le domaine culturel, c'est qu'il me semble que cette notion de société civile sous-tend un domaine où s'entendent et se voient ceux qui ont le plus

les moyens de se faire entendre, c'est-à-dire ceux qui maîtrisent le langage, l'expression orale ou écrite, qui ont les moyens financiers de pratiquer du lobbying, etc. Cette société civile vient tout à coup se substituer aux élus pour donner des tendances qui vont être ensuite confiées non pas à des instances de pouvoir mais à des instances de puissance (les puissances ont pris l'ascendant sur les pouvoirs : les pouvoirs ont quelque chose de territorial ; la puissance elle est médiatique, financière), des gouvernances (le gouverneur de la Banque Centrale Européenne n'a par exemple aucun compte à rendre au citoyen). On confie donc à des élites le soin de projeter ce que doit être le futur en considérant finalement que le domaine public est quelque chose de trop important pour être laissé aux citoyens dans leur ensemble, et que cette tendance mène à un désir de la cité managériale idéale comme le supposerait U-Songdo (Voir l'article « La ville ubiquitaire : Nouveaux modes de gestion des données et nouvelles gouvernances »). A U-Songdo, il y a des canaux comme à Venise, un Central Park comme à New York, il y a beaucoup de verdure mais également un gros aéroport parce que c'est un business center, il y a aussi un grand temps de la consommation avec toutes les marques globalisées, ce qui veut dire qu'on parle de développement durable mais qu'on ne s'interroge pas sur nos consommations... Il y a là-dessous une manière dérivative de reconstruire de l'utopie sans remettre en cause le système dominant.

L'espace privé, fruit d'une longue conquête

Si l'on revient sur cette notion d'espace privé et d'espace public, l'espace privé est le fruit d'une longue conquête. Au Moyen Âge, le pouvoir seigneurial avait des droits de regard illimités sur l'espace privé. Cette conquête est d'ailleurs liée à la ville. Les droits de production des personnes physiques, de l'individu, sont une grande conquête. Mais ces droits sont aujourd'hui rognés par ce qu'Eric Sadin, philosophe, appelle la « surveillance globale ». Tout un ensemble d'informations sont récoltées sur des durées de plus en plus longues depuis le « Patriot Act » (1), par nos propres envois Internet, sur notre téléphone, avec notre GPS... Une mémoire est conservée de ces données (ne soyons pas naïfs !), grâce à la vidéosurveillance, avec des techniques de repérage par biométrie pour pouvoir repérer les individus à tout moment et mettre ça en relation avec des banques de données pour repérer les individus suspects. Sans compter les implants, qu'ils soient des puces RFID ou demain des nanotechnologies qui permettront à des puissances d'avoir une traçabilité intégrale de nos faits et gestes. Dans une société qui veut tout sécuriser par prévention, il y a un danger imminent de restriction drastique de l'espace privé ; espace privé réduit d'une part par cette idéologie sécuritaire mais également par les forces marketing pour connaître les profils de chacun et présenter des publicités très ciblées à chaque coin de rue. Mais à l'inverse, l'espace public se restreint également : l'Etat a vendu des bijoux de famille dans toute l'Europe et continue à le faire. L'espace d'intervention sur la chose publique rétrécit puisque de grands intérêts privés s'y immiscent de plus en plus. Se dégage donc un espace intermédiaire, mais qui est tout à fait inquiétant, occupé par du communicationnel, du sociétal, les technologies de l'information et de la communication, et les individus eux-mêmes l'occupent : le blogueur de base est quelqu'un qui a une démarche individuelle et qui pourtant a une résonance dans l'espace public (sans que d'ailleurs l'individu ne la mesure vraiment). La frontière entre espace public et espace privé devient donc tout à fait insaisissable, ce qui me paraît inquiétant, alors que normalement espaces public et privé sont dans une relation synergique. Plus l'espace privé est enrichi de connaissances et de recherches personnelles, plus la capacité des individus à intervenir dans l'espace public est grande. Et plus l'espace public est animé

autour d'un projet commun, plus les personnes sont incitées dans leur espace privé à enrichir leurs propres connaissances, réseaux, relations... C'est un cercle vertueux.

Là où il y a danger, c'est quand il y a tendance à la substitution des représentants, et de la décision *in fine* des représentants élus par l'ensemble du peuple, et que cette décision ne soit finalement plus que ratifiée par une classe composée d'experts, dont les entreprises peuvent avoir leur rôle. Les grandes villes sont en compétition pour attirer les capitaux, qui sont le nef de la guerre, alors que s'il y avait un zeste de protectionnisme intelligent en faveur de l'élévation des normes sociales et environnementales, et un processus de relocalisation de l'économie, nous ne serions peut-être plus dans ce type de compétition. Si l'on donnait ainsi sa chance au développement de l'économie locale, cette économie aurait bien sûr son mot à dire, mais en ce qui concerne les grandes entreprises je suis beaucoup plus suspicieux car elles sont dans des stratégies globales.

III/ Culture de l'espace public et espace public de la culture

Si la crise économique et financière de 2009 a paradoxalement renforcé l'affluence dans les théâtres et les musées, il n'en reste pas moins que les structures culturelles connaissent un appauvrissement et un vieillissement de leurs publics. La culture doit dépasser ses questionnements internes pour repenser sa place au cœur de la ville contemporaine. Comment repenser un projet culturel qui rende compte d'un véritable espace public ? En quoi les acteurs culturels peuvent-ils être porteurs d'un véritable projet de territoire ?

Les enjeux artistiques et politiques d'une relation entre la vie culturelle locale, les nouvelles mises en représentation du monde et la réactivation du débat public sont au cœur des expérimentations que doivent mener les acteurs.

- Faire territoire – Marc Le Glatin
- Le Pôle Images à Toulouse : un projet de territoire – Nicole Belloubet
- Brésil : Pour une culture de l'urbanité – Gilberto Gil
- Débat de clôture

1. Faire territoire

Marc Le Glatin

Comédien, metteur en scène, directeur du théâtre de Chelles – scène conventionnée, Marc Le Glatin a engagé son théâtre dans un processus ambitieux de développement culturel de territoire. Cinq équipes artistiques (théâtre, rue, danse hip-hop, slam et musique électroacoustique), en résidence sur au moins trois ans, accomplissent un travail en relation avec les habitants du territoire, ce qui donne à ce lieu une activité qui dépasse largement ses missions de diffusion et de création. Le poids de l'engagement humain et financier dans ce qui n'apparaît pas dans la programmation du théâtre est donc déterminant.

Il effectue par ailleurs un travail de recherche sur le bouleversement des pratiques culturelles sous l'impact des TIC.

L'affirmation de l'identité sociale de l'individu

Aujourd'hui, la plupart des individus qui alimentent le web 2.0 (ou web social) en créant par exemple des blogs sont plus dans la recherche d'affirmation d'une identité sociale, car ils ont de plus en plus de mal à exprimer une identité sociale satisfaisante dans le cadre du travail, à occuper le terrain du domaine public qui leur semble médiatiquement éloigné... Ces personnes n'ont plus de valorisation de la culture partagée comme c'était le cas dans les communautés villageoises. Tout ce qui concourt aujourd'hui à l'affirmation de l'identité sociale des individus est beaucoup plus faible. Les technologies de l'information et de la communication et Internet sont tombées à pic pour compenser cela.

Ce phénomène se déroule aujourd'hui mais avait été parfaitement identifié par Guy Debord avec la prescience diabolique qui était la sienne, à savoir que tout cela appartient à la société du spectacle (2). Dans le privé comme dans le public, l'être se dissout dans le paraître. Si tout fait spectacle, il n'a plus de relief et ne se distingue plus suffisamment du réel pour le re-présenter et donc apporter une forme de transcendance possible à ce réel. C'est là que l'art et la culture ont un rôle majeur à jouer, celui de réintroduire l'acte et la pratique artistique dans tous ses aspects, et que ces pratiques collectives remettent en scelle la représentation artistique sous tous ses aspects, de façon à ce qu'il y

ait un jeu de transposition de la réalité, c'est-à-dire une manière de mettre à distance, avoir une lecture sur ce monde et ouvrir des possibilités de transcendance et des possibilités de faire bouger les repères sur lequel ce monde est assis. La culture et l'art ont vraiment (contrairement à ce que disait Bernard Miège – voir l'article TIC, espace public, espaces intermédiaires-) un rôle à jouer dans l'espace public en faisant de l'art et non de la politique. Si des politiques culturelles peuvent être promues avec passion aujourd'hui, ce sont celles justement qui permettent à la culture d'occuper un espace public qui a tendance à se rétrécir.

Aujourd'hui, occuper l'espace public peut se faire de trois façons principales

La première concerne *l'espace public territorial*, c'est-à-dire faire en sorte que les artistes s'approprient le territoire, le lieu et les aires d'un territoire donné, avec des institutions publiques qui font partie de ces aires, mais aussi des rues, et ces lieux intermédiaires que sont les friches etc. Il faut en sorte de créer des liens entre l'intérieur et l'extérieur, promouvoir le fait que des institutions comme le Théâtre National de Toulouse peuvent accueillir du théâtre de rue, avoir des interventions dans les hôpitaux, les centres sociaux, les écoles...

La deuxième orientation concerne *l'espace public en tant que lieu des débats*. C'est entre autres du cinéma et du théâtre politiques, mais c'est loin de s'arrêter à cela. Si par exemple vous avez une opération thématique pour un temps fort d'une ville ou d'une saison culturelle, ce temps fort peut être en lien avec des questions de société. Et les artistes peuvent s'emparer de ces thèmes pour créer des œuvres eux-mêmes ou en encadrant des groupes d'amateur, croiser pratiques amateurs et professionnelles pour aboutir à des formes sur lesquelles les gens se seront penchés en tant que citoyens et en tant que personnes qui pratiquent des activités artistiques, nous avons là des œuvres qui peuvent donner un sens tout à fait différent que celui produit par la machine dominante, sur les questions de sociétés qui sont posées à travers cette thématique.

Le troisième champ est celui ouvert par les TIC, *sorte d'espace public complémentaire*, qui a ses espaces propres. Et si nous souhaitons que ce champ ne soit pas laissé à des initiatives « autres », il faut l'investir. L'investir suppose que les individus sur le territoire soient familiarisés dans tous les domaines de la musique, du son, de l'image, du texte, aux technologies qui permettent aujourd'hui d'avoir ces créations multimédia transversales où s'enlacent les arts. Cela suppose, au lieu de segmenter les lieux (maison de la musique par-ci, cité de l'image par là), d'avoir des espaces où des artistes de disciplines complètement différentes se croisent et s'enrichissent pour créer des œuvres plus transversales, qui aient une capacité à occuper l'espace des technologies de l'information et de la communication. Il y a là tout un travail systématique de reconversion des institutions culturelles pour que les acteurs culturels puissent faire en sorte que les amateurs qui travaillent en lien avec les artistes puissent s'accaparer tout ce champ de l'expression artistique par les nouvelles technologies.

Internet offre un outil formidable : la façon d'aller rechercher des informations, des connaissances, des œuvres, fonctionne beaucoup plus sur l'initiative, l'autonomie et la participation que les transmissions normées auxquelles nous avons été habitués jusqu'à maintenant. La séparation entre émetteur et récepteur de l'œuvre ne s'écroule pas complètement mais devient elle aussi beaucoup plus floue qu'auparavant, puisqu'aujourd'hui avec des logiciels peu coûteux de sons et d'images on peut soi-même monter des œuvres. Des gens qui ont appris à flâner et à médier sur Internet (à savoir à transmettre des contenus), peuvent aussi apprendre à produire des contenus à leur tour et à produire des contenus de qualité parce qu'ils sont préparés à cela. Le participatif, cela se prépare, et

cela donne donc une responsabilité au politique pour faire en sorte qu'une large partie de la population puisse acquérir les techniques leur permettant de produire et de diffuser des œuvres sur le net et pas seulement dans la rue et sur les scènes.

Ces pratiques artistiques développées –qui supposent que les politiques n'investissent pas toujours dans des actions visibles, enrichit l'espace privé d'une proportion de la population de plus en plus importante, enrichit le débat commun. On reconquiert ainsi de l'espace privé et de l'espace public là où la tendance est actuellement à la désertion.

(1) Patriot Act : *Loi pour unir et renforcer l'Amérique en fournissant les outils appropriés pour déceler et contrer le terrorisme*). Le Patriot Act est une [loi anti-terroriste](#) qui a été votée par le [Congrès des États-Unis](#) et signée par [George W. Bush](#) le [26 octobre 2001](#), suite aux attentats du 11 septembre 2001.

(2) Guy Debord, *La société du spectacle*, 1967.

LE GLATIN M., *Internet : Un séisme dans la culture ?*, L'Attribut, 2007.

2. Le Pôle Images à Toulouse, un projet de territoire

Nicole Belloubet

Nicole Belloubet est 1^{ère} adjointe à la ville de Toulouse, en charge de la culture. Elle a notamment initié en 2008 les Assises de la Culture, plateforme de discussions, de débats et de propositions avec pour objectif de permettre une (réelle) concertation entre les acteurs culturels et les citoyens. Dans le prolongement de ces questionnements a été décidée la construction du Pôle Images, nouvel équipement culturel de la ville situé dans le quartier du Mirail, en marge du centre de Toulouse.

Conseils de Gilberto Gil sur la préfiguration et le fonctionnement du futur Pôle Images.

Lors d'un entretien, Gilberto Gil a fait part de son soutien à la construction du Pôle Images, donnant par la même occasion ses conseils personnels quant au fonctionnement d'un tel lieu.

Vidéo de Gilberto Gil à propos de la construction du Pôle Images

Le projet du Pôle Images est un projet relativement emblématique. La mairie est d'ailleurs en train de dessiner ce que seront les équipements du mandat avec le budget 2010. Or, il faut savoir qu'à Toulouse, les équipements culturels représentent 66% de la totalité des équipements de la ville repérés et demandés, ce qui est loin d'être négligeable. Au fond, à l'issue des Assises et au-delà, il y a eu une multiplicité de besoins repérés et imaginés.

En plus de la Maison de l'Image, trois autres équipements emblématiques vont être créés :

- Le Quartier des Sciences et son volet culturel ont été actés dans le cadre de l'opération Campus. Ce quartier se situerait à côté de l'actuel Muséum et reprendrait des bâtiments largement reconvertis à la culture scientifique.
- Les anciennes usines papetières Job, très beau bâtiment patrimonial des années 1930, dont les travaux sont en cours et qui accueillera un complexe sportif, culturel et socio-culturel.
- La Cité des Arts qui se situera dans la Grave, dans les bâtiments du CHU, et dont la préfiguration est moins avancée

Le projet de la Maison de l'Image entre parfaitement en résonance avec le projet culturel de la ville, dont une partie a trait, d'après le constat de la fracture territoriale, au maillage du territoire. Or, la Maison de l'Image sera construite Place Abbal, sur un territoire jusqu'à présent en quelque sorte abandonné par les équipements publics bien que l'Université du Mirail ne soit pas très loin.

Le projet artistique et culturel de ce bâtiment propose en outre une démarche participative. Ce bâtiment, dans son empreinte territoriale, est un élément essentiel du projet culturel de la ville. Ses missions sont en lien avec les équipements existants, notamment avec l'Université du Mirail et les autres équipements culturels du quartier. Nous essayons de définir le contenu culturel et artistique de l'équipement à partir du maillage existant. L'idée est vraiment de travailler à la refondation d'un quartier, en partant du cœur de ce quartier. La Maison de l'Image est ainsi conçue comme un lieu d'échanges, de passerelles, de mobilité avec les habitants et les autres équipements.

Derrière le projet de Maison de l'Image se profilent donc plusieurs enjeux. Tout d'abord, il existe un enjeu très important en terme d'attractivité du quartier et de l'agglomération dans son entier. Le projet se situe à la croisée du culturel, de l'économique et du social, l'objectif étant de tenter de donner une nouvelle modernité et une nouvelle identité au quartier du Mirail. Nous voulons faire appel à une pluralité de disciplines artistiques et des autres champs qui seront convoqués pour la mise en œuvre de ce projet.

Ensuite, se profile un enjeu de participation citoyenne qui n'est pas évident à réaliser, et qui vise à mettre en lien les acteurs culturels de la ville avec les habitants et les associations du quartier. La mobilisation n'est pas évidente à assurer sur un tel projet, elle est pourtant essentielle.

Enfin, nous pouvons évidemment noter l'enjeu culturel et artistique propre au lieu. Cet équipement ne doit surtout pas être pensé comme un lieu de culture supplémentaire mais un lieu de synergie qui soit complémentaire des autres institutions culturelles. Cette volonté de créer des synergies passera notamment un travail en partenariat avec la cinémathèque, le pôle audiovisuel de l'Université du Mirail et le Château de Reynerie que la mairie vient d'acquérir.

Ce projet est donc très ambitieux dans sa construction. Son ouverture est programmée en 2013, en attendant sont engagées des actions de préfiguration. Il faut également noter que le bâti n'est pas la solution à une politique culturelle qui voudrait se baser en partie sur l'expérimentation, mais ce bâti peut parfois être nécessaire à l'expérimentation pour que les acteurs puissent avoir des appuis sur le territoire. Par ailleurs, le projet culturel de la ville contient une partie expérimentale avec un projet de studios mobiles, des lieux provisoires et qui pourraient bouger dans la ville, mais qui nécessite du temps pour sa mise en place.

→ **Une culture de l'urbanité, c'est d'abord une culture du lien social, la rupture de l'isolement.**

En savoir + : Les Assises de la culture à Toulouse.

Site de la ville de Toulouse : <http://www.toulouse.fr/>

3. Brésil : Pour une culture de l'urbanité.

Gilberto Gil

Dans cet entretien, Gilberto Gil, chanteur et Ministre de la culture du Brésil de 2003 à 2008, revient sur les politiques culturelles initiées lors de son mandat . Au Brésil, la conception de la culture est

très différente de celle initiée par le centralisme étatique français. Replaçant les périphéries au centre des préoccupations, Gilberto Gil milite pour une culture populaire, initiée par la société civile, et dans laquelle l'ambiance devient un critère d'évaluation déterminant, au même titre que l'artistique.

Lien vers Vidéo de Gilberto

Gilberto Gil revient sur deux politiques initiées entre 2003 et 2008, les « Points de Culture » et les « Maisons de la culture ».

Les Points de culture désignent des initiatives portées par des militants au sein des quartiers, initiatives repérées par le Ministère qui soutient ces lieux en les finançant et en leur fournissant du matériel informatique et des accès à Internet. La culture numérique est considérée comme extrêmement importante dans la mesure où internet est source d'inspiration, permet de relier l'individu au reste du monde, et donne accès à des outils de création et de diffusion artistique facilement utilisables. En 2004, 700 points de culture étaient déjà repérés sur le territoire brésilien. 10 000 sont prévus d'ici la fin de l'année 2010.

Les Maisons de la culture, partie du projet Refavela, désignent quant à elles la création de cinquante équipements culturels au sein des favelas.

« Virgule »

Béatrice Méline

Le « Monument vivant » de Biron, par Jochen Gerz

Le village de Biron dans le Lot-et-Garonne possédait un monument aux morts décati, que le maire du village a décidé de restaurer. Le village étant classé, l' élu s'est adressé à l'architecte des monuments historiques qui lui a proposé de faire appel à un artiste en suivant la procédure du 1% artistique (loi stipulant que 1% du budget de la construction ou la restauration d'un équipement public doit être consacré à l'artistique). L'artiste retenu par le comité d'experts a été Jochen Gerz, artiste allemand travaillant sur la question de l'individu et du rapport au collectif. Dans une œuvre, il y a quelque chose de l'ordre d'un point de vue particulier. Or, un monument aux morts travaille à la fois sur la commémoration et le souvenir. La proposition de Jochen Gerz est intéressante dans la mesure où elle intègre le point de vue subjectif des habitants et quelque chose de l'ordre d'un monument réel. L'artiste a ainsi proposé de reconstruire un monument identique minimal, mais a adressé à tous les habitants du village une question qui reste secrète et n'est adressée qu'aux habitants. Cette question est de l'ordre de « Pourquoi seriez-vous prêt à donner votre vie » ? Les réponses sont gravées sur des plaques émaillées rouges qui sont ensuite appliquées sur ce monument, un peu à la manière des post-it. Et à chaque fois qu'un nouvel habitant s'installe à Biron, il reçoit cette question, restant libre d'y répondre ou non. Ces réponses donnent une évolution à cette espèce de souvenir vivant, mais également une évolution dans le temps du rapport au sacrifice.

4. Débat de clôture

Le débat de clôture de Scèn'city Toulouse revient sur l'ensemble des interventions de la rencontre.

Philippe Brzezanski : Dans l'entretien de Gilberto Gil (voir l'article « Brésil : Pour une culture de l'urbanité »), si immédiatement généreux, ce qui est vraiment intéressant, c'est de remarquer que la première chose qu'à faite Gilberto Gil en arrivant à son poste a été de topographier les initiatives existantes sur le territoire, ce qui va à l'encontre de certaines logiques centralisatrices. L'objectif est d' « ouvrir » 10 000 points de culture partout sur le territoire. En 2004, 700 points de culture avaient déjà été repérés et désignés comme tels. Le Brésil est un pays gigantesque, qui n'a pas du tout la même histoire, la façon de penser le territoire est donc très différente.

Bruno Caillet : Dans son discours, Gilberto Gil souligne bien que la cause de la violence n'est pas la pauvreté, mais bien l'inégalité, et c'est là que la culture a un rôle à jouer. On peut aussi citer le projet « Refavela », ces 50 maisons de la culture installées dans des favelas. Ces maisons de la culture sont extrêmement bien accueillies par les habitants des favelas car, pour la première fois, ces gens sont pris en considération, font partie de la « communauté ».

Philippe Brzezanski : Selon Gilberto Gil, la culture c'est le symbolique, mais le symbolique c'est en fait le domaine total de l'échange, ce qui est une façon assez belle et singulière de poser un projet politique comme lui l'a fait. Cela suppose l'ouverture, la communication, un projet populaire... Ce projet politique s'oppose au modèle européen qui serait le chantre de la culture « sacrée », qui serait imposé par des visions historico-politiques. Autre dimension très importante : Gilberto Gil parle d'une dimension de « responsabilité sociale » du monde des entreprises privées, que l'on n'associe pas nécessairement à la culture.

Pour Gilberto Gil, le lien social est donc au cœur du projet culturel, dont les périphéries seraient en quelque sorte le dessein.

Enfin, à la question de la mise en œuvre d'une culture de l'urbanité, l'artiste brésilien répond qu'il faut « donner », ce qui serait quasiment impensable dans la bouche d'un politique en France, mais qui trace une grande humanité. La culture chercherait ainsi à mettre en œuvre cette humanité. De plus, mettre la joie et la vie comme des critères d'échange décrit cette énergie, cette volonté de rassembler tout un nombre d'outils pour mettre en œuvre un espace social... C'est à la fois loin du modèle français, et si humainement proche.

Eric Fourreau (éditeur) : Je souhaite rajouter une anecdote à ce sujet. Lors des Assises de la Culture en 2008, la municipalité toulousaine a réuni des institutions par petits groupes de travail. Nous avons insisté sur la notion de convivialité des lieux. Or, cela nous a été reproché par les responsables d'institutions culturelles qui ont fait remarqué que nous n'étions pas là pour être « convivial », mais pour proposer des spectacles. La convivialité était perçue comme une tare !

Bruno Caillet : Dans le texte de présentation de la politique culturelle de Gilberto Gil, il est écrit noir sur blanc que le critère d'évaluation des politiques serait l'ambiance des lieux culturels ! Il n'y a pas d'évaluation de la qualité artistique, mais seulement de l'ambiance pour déterminer si le projet est un succès ou non. Il y a ici un fossé entre le Brésil et la France.

Claire Huberson : Des recherches sont toutefois faites dans le sens de la prise en compte du bien-être de l'individu et de l'ambiance dans laquelle il évolue. Citons par exemple Fazette Bordage, directrice de la friche culturelle Mains d'Œuvre à Saint Ouen, qui travaille à la recherche de critères

autres que le PIB (Produit Intérieur Brut) pour évaluer la richesse d'un territoire, où la joie et le bien-être font partie des critères les plus importants. C'est le PYB : le « Produit Youpla Boum ».

Il y a en effet dans l'expérience brésilienne quelque chose dont on pourrait se saisir pour augmenter, étayer nos propres arguments de construction de projet et d'évaluation des politiques culturelles.

Marc Le Glatin : La culture populaire est quelque chose qui a toujours existé, mais il n'y a pas de culture populaire sans qu'il y ait échange et relation entre les personnes, entre les artistes et les personnes auxquelles ils s'adressent, et sans qu'il y ait pratique (cf présentation 13 oct) ! Le problème est que le déclin de la culture populaire s'est manifesté progressivement, mais au XX^{ème} siècle, on est passé d'un début de siècle où à la campagne ont subsisté assez longtemps les fêtes populaires avec la présence de musiciens et d'artistes avec des moments dansés (une culture vivante, ancrée dans la vie). Dans les villes cette tradition a subsisté par le fait qu'on chantait à la fin des repas, que le dimanche on poussait la table pour danser sur un 45 tours.

Ces cultures populaires se sont effacées face à deux formes de médiation très fortes, qui ont eu tendance à cantonner la population dans une situation passive. La première est l'apparition d'un art estampillé comme tel, au départ soutenu par des mécènes, puis par la puissance publique. La deuxième médiation est la médiation commerciale.

La première médiation est complètement liée à l'histoire européenne et à la *perte de centralité religieuse*. L'art s'est engouffré dans la béance de cette perte de centralité religieuse. La France a été le premier pays touché, et en France la région parisienne. Le Romantisme s'empare ainsi de cette perte pour figurer l'artistique et sublimer ce qui ressemble à une perte. Cette situation va donner à l'artiste une position qu'il n'a jamais eue dans d'autres civilisations, c'est-à-dire une position de démiurge. C'est lui qui du haut de son talent va dispenser des œuvres qui sont censées « captiver l'esprit » (dans tous les sens du terme) des personnes qui assistent à ses présentations ou qui viennent voir une exposition. La figure de l'artiste est ainsi devenue démiurgique, l'artiste est placé sur un piédestal, d'autant plus que la puissance publique prend en charge une partie du financement et de la carrière des artistes. Le fait de construire des grands temples de la culture coupés de la cité et de ses habitants a renforcé cet écart. La puissance publique confie à des experts le soin de trancher sur ce qui est de l'art ou non. Dans ce dispositif, la position de l'expert est devenue énorme. Il y a ainsi une première médiation verticale des politiques de l'art. Je ne parle pas ici des politiques de la culture qui n'existent pratiquement pas, le ministère de la culture a d'ailleurs été fondé comme le ministère de l'art.

La deuxième médiation, elle aussi verticale, est la *médiation commerciale*, avec la force de frappe du marketing. On entreprend ici aussi de monter sur un piédestal un artiste, on presse le citron jusqu'à ce qu'il ne rapporte plus suffisamment d'argent, et on change d'artiste quand il est nécessaire. Ce sont les politiques de renouvellement rapide des maisons de disque qui sont ici évoquées.

Dans les deux cas, les gens sont dans une position passive, ce qui est tout le contraire des cultures populaires qui sont liées à l'action. C'est la civilisation européenne qui a imprimé cela.

Bruno Caillet : *Les technologies de l'information et de la communication ne sont-elles pas susceptibles de répondre à cela ? Est-ce que cette logique de la verticalité vaut encore aujourd'hui ?*

Marc Le Glatin : Aussi bien du côté des industries culturelles que du côté des experts, qui sont des communications du « un vers tous », Internet cherche totalement la donne. Il n'y a pas de centre,

seulement des ramifications. L'intelligence est à la périphérie, dans la boîte crânienne de ceux qui sont derrière les ordinateurs. C'est donc une communication du « tous vers tous ». A partir de ce moment, la coupure entre émetteur et récepteur s'effondre, la passivité du public vis-à-vis des artistes posés sur un piédestal ne peut plus être la même. Même les experts peuvent être contestés, et peuvent être pris à revers par des internautes avertis, qui vont faire des critiques de la critique. C'est vrai dans le domaine de l'art comme en politique. Le dernier vrai débat politique qu'il y ait eu en France concerne le référendum sur le Traité européen à valeur constitutionnelle. Le débat sur Internet a été formidable. Internet constitue ainsi un formidable outil de réappropriation de l'espace public, mais d'un espace public complémentaire.

François-Xavier Tramond (*secrétaire général du Club des entrepreneurs de Toulouse*): Il est intéressant de noter que l'écran (de télévision) qui a rendu passif, rend maintenant (avec Internet) actif. L'écran (du smartphone) peut être un outil qui permet à nouveau d'aller à la rencontre.

Michel Kaluszynski : Ces phénomènes, cette réappropriation de l'espace et du temps, les technologies que l'on crée aujourd'hui vont pouvoir la porter, mais pas dans une notion archivée. En se rapprochant, nous avons banni la distance de l'échange, mais on a aussi perdu la patience : attendre le pli de son/sa bien-aimé(e) créait la réflexion, des sentiments, des envies...

Aujourd'hui, la culture de la culture change : les savoirs évoluant, il faut réapprendre à savoir. Le fait d'accélérer un certain nombre de choses est aussi un apprentissage. La télévision offrant de multiples canaux, on est arrivé à une société du zapping où l'on n'apprend plus rien.

Il faut également apprendre de nouvelles pratiques. La liberté que l'on gagne avec l'accès à Internet doit s'apprendre. Besoin d'un apprentissage, sinon on va recréer des fractures. On parlait de code d'entrée pour le milieu populaire : le problème se pose réellement car certains n'ont pas encore acquis les codes précédents et se retrouvent devant de nouvelles codifications. On doit donc être vigilant à cela pour ne pas marginaliser les gens encore plus.

Bruno Caillet : *Les satellites semblent produire un effet de sidération du fait des images qu'ils produisent. Quelle capacité donne une industrie comme Astrium à cette appropriation, ce détournement ?*

Michel Kaluszynski : La production de ces images n'est pas un système mécanisé, informel, froid. Elle est faite par des êtres humains qui ont la spécialité de l'image que l'on peut en faire. Ce n'est pas le tout de produire ces images, il faut en sortir des informations. Ce sont par exemple des agronomes qui, en matière d'agriculture, travaillent à extirper du pixel ce qu'ils souhaitent en voir, la manière dont pousse la plante, les problèmes de manque d'eau, les maladies... c'est une affaire d'intelligence collective et d'apprentissage de la machine qui a été produite, machine qui n'existe que parce que l'homme, la collectivité lui a destiné une fonction. Avant les ingénieurs, c'est l'utilisateur final qui destine une fonction à l'outil. L'ingénieur est juste censé apporter une réponse. L'observation de la terre relève au départ une curiosité pour l'environnement, dont on a fait une utilité, cela fonctionne comme avec les sciences fondamentales, qui selon moi sont plus importantes que les sciences pratiques. Je crois personnellement au savoir et à l'apprentissage permanent. Le but est de faire de la pédagogie active, je crois à la spécialisation des individus mais pas à la segmentation. La société a besoin de limites car il y a des objets de gestion et d'administration, mais dans la réalité c'est un continuum.

En ce qui concerne les satellites, le secteur public n'a pas pu continuer à financer ces outils, qui ont donc été confiés à des acteurs privés, mais continuent d'être utilisés majoritairement par des acteurs publics.

J'ajouterai que le savoir théorique n'appartient pas à une caste. Le savoir scientifique est un langage à apprendre et surtout à comprendre pour ne qu'il soit pas considéré comme quelque chose de diabolique et en faire un objet de partage.

Marc Le Glatin : Je tiens à marquer la différence entre les notions d'*espace* et de *secteur*. Lorsqu'on évoque l'espace public et l'espace privé (au sens juridique), on ne parle pas de secteur public et privé (notion économique).

Ce que vous évoquez ici est le fait de confier des missions d'intérêt général à une entité privée, c'est ce qui se passe lorsque l'État se désengage. Cela pose 3 questions :

- *La question du temps* : une entreprise privée a des objectifs de retour sur investissement dans des délais assez courts. Ce qui met en jeu de la recherche fondamentale est donc peu compatible avec le temps de l'entreprise privée et du retour sur investissement. Il y a là une perte, une entropie.
- *La deuxième question est qu'une entreprise privée n'est pas sans but lucratif*. Si aujourd'hui on considère que la crise est en partie due à une baisse des salaires dans la valeur ajoutée produite, et ce phénomène est mondiale. Cette recherche de profit biaise donc les missions d'intérêt général. A ce moment là, confier au secteur associatif, c'est-à-dire le tiers secteur, le soin de cette mission devient beaucoup plus pertinent.
- *La troisième problème est qu'un chef d'entreprise n'est pas élu*. Si l'on croit encore à la démocratie, on a tendance à confier les décisions à des représentants élus. On voit la notion de société civile débouler de plus en plus, ces entités ayant de plus en plus d'ascendant sur la décision finale. Le fait qu'un gouvernement des experts est en train de se dessiner (à l'instar de l'Union européenne) est très inquiétant.

Là où il y a des plages de rencontre entre le secteur public, le secteur privé et le tiers secteur est sur la définition d'un projet commun. On peut donc par exemple postuler que la politique culturelle est un élément central de la politique, du projet commun pour une ville ou pour un état. Si ces différentes entités s'investissent dans l'espace public au sens le plus noble du terme et assument cette position politique de leur travail (y compris les entreprises qui ont une responsabilité sociale mais également une responsabilité politique). Il est nécessaire que toutes ces entités se croisent et travaillent ensemble pour participer à l'affinement du projet politique qui, in fine, va être avalisé par les élus.

François-Xavier Tramond : Quel doit être l'engagement des entreprises dans les activités d'intérêt général ? Il faut distinguer ce qui est de l'ordre du *garant* de l'intérêt général (les pouvoirs publics sont les seuls garants sinon on ne se trouve plus dans une démocratie) et puis il y a à côté les *acteurs*, ceux qui mettent en œuvre, il faut des gens qui aient la compétence non pas politique mais technique. Si on a autour de la table des entreprises qui savent bien faire leur métier et que l'élu se sent acculé à un choix contraint, c'est qu'il ne connaît pas le dossier qu'il traite. Les élus ne sont pas forcément des experts des secteurs dont ils ont la charge, ils ont toutefois le devoir de se former sur les problématiques qu'ils traitent.

Deuxième remarque, l'engagement du secteur privé dans l'espace public dépend de la discipline dans laquelle la réflexion s'inscrit : la Défense, la Santé, la Culture sont des secteurs dont les enjeux ne sont pas du tout les mêmes.

J'adhère par ailleurs totalement à la thèse de Gilberto Gil sur les périphéries. Le propre de la culture aujourd'hui est de ne pas avoir de centre. Le problème est qu'en France, l'institution n'a pas été mise en place pour être à l'écoute de ce changement, de cette effervescence. Lorsqu'un artiste a un projet un peu trop transversal, ou sans précédent, il trouve très difficilement des interlocuteurs car son projet n'existe pas sur les critères des experts. Ce qui se trame sur l'engagement privé dans le secteur culturel a une toute autre dimension que les problèmes de télécommunication, d'armement, etc. Les contraintes d'institutionnalisation sont différentes.

Pour revenir sur le fonctionnement d'une entreprise, il est vrai que le profit amène la spéculation mais il comprend surtout la rémunération de la prise de risque.

Aux Etats-Unis, ce ne sont pas les entreprises qui financent la culture, mais des fondations personnelles de très grandes fortunes, ce qui n'est pas le cas en France.

Philippe Brzezanski : Il est toutefois extrêmement important de souligner que, derrière ces grandes fortunes américaines se cachent des intérêts privés. L'histoire républicaine et démocratique de la France nous a protégé de cela. Aux Etats-Unis, il y a souvent collusion (voire collision) d'intérêts entre le politique et le privé, on voit bien pourquoi ils pensent qu'ils doivent quelque chose à la collectivité. La France a quelque chose à réinventer dans le rapport public-privé. La suspicion que le public en général a face à l'entreprise doit cesser. Cette façon de penser que l'entreprise n'est que le CAC40 ne représente pas le monde de l'entreprise. 70% des entreprises tentent de faire tenir un projet d'équipe. L'entreprise française, parce qu'elle n'est pas liée de la même manière que l'entreprise américaine aux pouvoirs publics, doit avoir un rapport moins égocentré à la chose publique. Il faut définir ce par quoi ce nouveau rapport passerait. Peut-être par l'invention d'un nouvel espace commun qui permettrait de refonder différemment des projets d'intérêt public, qui ne s'arrêteraient pas à un mécénat de saupoudrage qui donnerait bonne conscience à tout le monde, sous prétexte de faire des déductions d'impôts. Il y a donc à ménager des espaces de rencontre.

Eric Fourreau : Je voudrais revenir sur la possibilité de mise en commun de l'espace public et l'espace privé à travers la collectivité publique et à travers les entreprises et le tiers secteur associatif. Il y a une carte importante à jouer lorsqu'il y a volonté de la part des deux parties. Ensuite il y a la question de la mise en œuvre. A Toulouse, elle s'est mise en place à travers Toulouse 2013, événement un peu utopique où tout le monde y met du sien.

Je pense que la meilleure façon de travailler ensemble est de travailler sur une culture commune entre les entreprises, le secteur associatif et les collectivités. Reste la question de la mise en œuvre de ce tiers espace...

Le hub agence, 20/11/2009.